

MUNICIPALITÉ DE BRYSON

Séance extraordinaire du conseil municipal de Bryson tenue le 12 mai 2026 à 15h au bureau municipal situé au 833, rue Principale, Bryson (Québec).

Présents Joanne Ralston, Mairesse et les conseillers, David Miljour, Marc Gauthier, et Gerald Stewart.

Également présente : Vanessa Dagenais, la directrice générale et greffière-trésorière.

Absent ; Serge Lance

Le quorum est atteint et la mairesse Ralston préside la séance.

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

La Mairesse Ralston ouvre la séance à 15 :00.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

053-05-2026

IL EST PROPOSÉ par David Miljour et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour du 12 Mai 2026 tel que présenté. **Adopté**

3. SUJET

3.1 MANDAT À RPGL AVOCATS – REPRÉSENTATION DE LA MUNICIPALITÉ DANS LE DOSSIER DE LA BANQUE LAURENTIENNE

ATTENDU QUE la Municipalité de Bryson a reçu une procédure judiciaire de la Banque Laurentienne du Canada devant la Cour supérieure du Québec;

ATTENDU QU'il est nécessaire que la Municipalité soit représentée et accompagnée par des procureurs dans le cadre de ce dossier;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par Dave Miljour
Appuyé par Gerald Stewart

054-05-2026

ET RÉSOLU à l'unanimité :

QUE le conseil municipal mandate la firme RPGL Avocats afin de représenter et défendre les intérêts de la Municipalité de Bryson dans le dossier opposant la Banque Laurentienne du Canada à la Municipalité de Bryson, incluant toutes procédures, représentations et démarches jugées nécessaires dans le cadre de ce dossier;

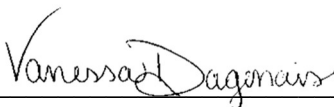
QUE la mairesse et la direction générale soient autorisées à signer tout document nécessaire afin de donner effet à la présente résolution. **Adopté**

13. LEVÉE DE LA SESSION

055-05-2026

IL EST PROPOSÉ par Davil Miljour et résolu à l'unanimité que la réunion soit levée à 15h24. **Adopté**


Joanne Ralston
Mairesse


Vanessa Dagenais
Directrice générale,
Greffière - trésorière

